



Reproduction illégale de photos d'un site web

Par **kellyrose67**, le **25/03/2010** à **11:52**

Bonjour,

Je vais réaliser un site web et j'ai déjà négocié les droits d'auteurs pour les photos et vidéos qui y paraîtront. (ces photos et vidéos sont exclusivement réservé à mon site web)

Ma question est la suivante : quel est ma responsabilité si un utilisateur copie ces photos pour les diffuser sur un blog ou son propre site web? Ma responsabilité est-elle engagée, si l'auteur découvre ces photos sur un autre site web ?

Merci pour vos réponses

Par **frog**, le **25/03/2010** à **12:17**

[citation]Ma responsabilité est-elle engagée, si l'auteur découvre ces photos sur un autre site web ?[/citation]

Non.